



---

**RAPPORT ANNUEL 2015-2016**  
**SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| Rapport d'activités .....  | 3  |
| Rapport de la direction .....  | 5  |
| Rapport de l'auditeur indépendant .....  | 7  |
| Société Innovatech du Sud du Québec – État de la situation financière .....            | 8  |
| Société Innovatech du Sud du Québec – État du résultat global .....                    | 9  |
| Société Innovatech du Sud du Québec – État de la variation des capitaux propres .....  | 10 |
| Société Innovatech du Sud du Québec – État des flux de trésorerie .....                | 11 |
| Société Innovatech du Sud du Québec – Notes complémentaires aux états financiers ..... | 12 |

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

## **PRINCIPAUX RÉSULTATS**

En 2015-2016, la Société Innovatech du Sud du Québec a poursuivi ses activités conformément au mandat défini depuis sa transformation à la suite d'une entente conclue entre le gouvernement du Québec et Desjardins Capital de risque.

Pour le présent exercice, la Société a enregistré une perte nette de 543 834 \$.

Mentionnons qu'en octobre 2008, la Société a transféré des actifs dans Desjardins-Innovatech s.e.c., en contrepartie desquels elle a obtenu 11 425 793 parts dans la société en commandite. Les actifs transférés, d'une valeur de 10 000 000 \$, se composent du portefeuille de placements et d'une somme d'argent comptant.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## GESTION

Le conseil d'administration de la Société Innovatech du Sud du Québec compte cinq (5) membres.

Au 31 mars 2016, le conseil d'administration de la Société était composé des personnes suivantes :

M<sup>e</sup> Pierre B. Lafrenière, président du conseil<sup>1</sup>

M. André Côté, administrateur

M<sup>e</sup> Sebastian Boisjoly, administrateur  
Directeur du capital de risque et des fonds d'investissement, Investissement Québec

Mme Sylvie Chagnon, administratrice<sup>2</sup>

M. Yves Lafrance, administrateur  
Premier vice-président aux opérations et aux stratégies clients, Investissement Québec

En vertu d'une entente de services, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, laquelle produit une reddition de compte appropriée.

<sup>1</sup> M<sup>e</sup> Pierre B. Lafrenière a démissionné à titre de président du conseil et d'administrateur le 24 avril 2015.

<sup>2</sup> Madame Sylvie Chagnon a démissionné à titre d'administratrice du conseil le 3 novembre 2015.

## **RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les états financiers de la Société Innovatech du Sud du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activités annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

La Société reconnaît qu'elle a la responsabilité de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Le vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



M. Yves Lafrance  
Administrateur



**SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016**



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Au ministre des Finances

### **Rapport sur les états financiers**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Innovatech du Sud du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état du résultat global, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Innovatech du Sud du Québec au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA  
Vérificateur général adjoint

Québec, le 13 juillet 2016

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

|   | 2016                        | 2015                        |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Actif</b>  |                             |                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)      | 71 047 \$                   | 876 106 \$                  |
| Placements temporaires (note 6)                       | 5 612 633                   | 4 741 456                   |
| Participation dans une société en commandite (note 7) | 7 343 780                   | 7 971 414                   |
| Frais payés d'avance                                  | <u>1 352</u>                | <u>1 672</u>                |
|   | <b><u>13 028 812</u> \$</b> | <b><u>13 590 648</u> \$</b> |
| <br>  |                             |                             |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                     |                             |                             |
| <b>Passif</b>   |                             |                             |
| Charges à payer et frais courus                       | 3 000 \$                    | 3 000 \$                    |
| Charges à payer à une entité sous contrôle commun     | <u>158</u>                  | <u>18 160</u>               |
|   | <b><u>3 158</u></b>         | <b><u>21 160</u></b>        |
| <br>  |                             |                             |
| <b>Capitaux propres</b>                               |                             |                             |
| Capital-actions (note 9)                              | 55 500 800                  | 55 500 800                  |
| Déficit cumulé  | <u>(42 475 146)</u>         | <u>(41 931 312)</u>         |
|   | <b><u>13 025 654</u></b>    | <b><u>13 569 488</u></b>    |
|   | <b><u>13 028 812</u> \$</b> | <b><u>13 590 648</u> \$</b> |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Pour le conseil d'administration,



Yves Lafrance  
Administrateur



SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

|  | 2016                | 2015              |
|--|---------------------|-------------------|
| <b>Produits financiers nets</b>  |                     |                   |
| (Moins-value) plus-value sur les placements                            | (500 800) \$        | 548 798 \$        |
| Produits d'intérêts  | <u>47 841</u>       | <u>55 028</u>     |
|  | <u>(452 959)</u>    | <u>603 826</u>    |
| <b>Charges</b>   |                     |                   |
| Services professionnels et contractuels                                | 7 001               | 7 818             |
| Honoraires de services administratifs -<br>Entité sous contrôle commun | 75 372              | 78 044            |
| Assurances   | 8 430               | 10 029            |
| Frais bancaires  | <u>72</u>           | <u>20</u>         |
|  | <u>90 875</u>       | <u>95 911</u>     |
| <b>Résultat net et résultat global</b>                                 | <u>(543 834) \$</u> | <u>507 915 \$</u> |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016**  
(en dollars canadiens)

---

|   | Capital-actions      | Déficit cumulé         | Total des capitaux propres |
|---|----------------------|------------------------|----------------------------|
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2014</b> | 55 500 800 \$        | (42 439 227) \$        | 13 061 573 \$              |
| Résultat net et résultat global           | <u>-</u>             | <u>507 915</u>         | <u>507 915</u>             |
| <b>Solde au 31 mars 2015</b>              | 55 500 800           | (41 931 312)           | 13 569 488                 |
| Résultat net et résultat global           | <u>-</u>             | <u>(543 834)</u>       | <u>(543 834)</u>           |
| <b>Solde au 31 mars 2016</b>              | <u>55 500 800 \$</u> | <u>(42 475 146) \$</u> | <u>13 025 654 \$</u>       |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016**

(en dollars canadiens)

|  | <b>2016</b>              | <b>2015</b>       |
|--|--------------------------|-------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                              |                          |                   |
| Résultat net   | <b>(543 834) \$</b>      | 507 915 \$        |
| Ajustement pour :  |                          |                   |
| Moins-value (plus-value) sur les placements  | <u><b>500 800</b></u>    | <u>(548 798)</u>  |
|  | <u><b>(43 034)</b></u>   | <u>(40 883)</u>   |
| Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation :                              |                          |                   |
| Frais payés d'avance   | <b>320</b>               | (3)               |
| Charges à payer à une entité sous contrôle commun  | <u><b>(18 002)</b></u>   | <u>356</u>        |
|  | <u><b>(17 682)</b></u>   | <u>353</u>        |
|  | <u><b>(60 716)</b></u>   | <u>(40 530)</u>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                            |                          |                   |
| Acquisition de placements temporaires  | <b>(11 178 662)</b>      | (4 741 456)       |
| Disposition de placements temporaires  | <b>10 307 485</b>        | 5 272 450         |
| Distribution de capital sur placement  | <u><b>126 834</b></u>    | <u>224 915</u>    |
|  | <u><b>(744 343)</b></u>  | <u>755 909</u>    |
| <b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b> | <b>(805 059)</b>         | 715 379           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>                                  | <u><b>876 106</b></u>    | <u>160 727</u>    |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 5)</b>                         | <u><b>71 047 \$</b></u>  | <u>876 106 \$</u> |
| <b>Information supplémentaire</b>  |                          |                   |
| Intérêts encaissés   | <u><b>104 463 \$</b></u> | <u>35 833 \$</u>  |

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société Innovatech du Sud du Québec (ci-après la « Société ») est une personne morale de droit public instituée en vertu du chapitre 19 des lois de 1995 et constituée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit, soit la Loi sur la Société Innovatech du Sud du Québec (RLRQ, chapitre S-17.2.2). La Société a pour mission de promouvoir et de soutenir les initiatives propres à accroître la capacité d'innovation technologique sur le territoire déterminé dans sa loi constitutive et à améliorer ainsi la compétitivité et la croissance économique du Québec.

Le siège social de la Société est situé au 1200, route de l'Église, bureau 500, Québec (Québec).

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C. (1985), ch 1 (5e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

### 2. BASE DE PRÉPARATION

#### Déclaration de conformité

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration de la société le 13 juillet 2016.

#### Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les postes à l'état de la situation financière sont présentés par ordre de liquidité.

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

---

### 2. BASE DE PRÉPARATION (suite)

#### Utilisation d'estimations et jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

La préparation des états financiers de la Société selon les IFRS exige le recours à des estimations et à des hypothèses ainsi que l'exercice du jugement de la part de la direction ayant une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges pour les exercices présentés.

Les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur les actifs, les passifs, les produits et les charges comptabilisés concernent l'évaluation de la juste valeur des placements.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

#### Classement et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers doivent être classés en fonction à la fois du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

À leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transactions dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers détenus par la Société sont classés dans les catégories suivantes :

|   |   |
|---|---|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie           | Coût amorti                               |
| Placements temporaires                            | Coût amorti                               |
| Participation dans une société en commandite      | Juste valeur par le biais du résultat net |
| Charges à payer et frais courus                   | Coût amorti                               |
| Charges à payer à une entité sous contrôle commun | Coût amorti                               |

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

---

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Classement et évaluation des instruments financiers (suite)

##### *Comptabilisation ultérieure*

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat net et présentés distinctement à l'état du résultat global, sous la rubrique « Plus-value (moins-value) sur les placements », le cas échéant.

Les produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, comptabilisés en résultat net. Ils sont présentés distinctement à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'intérêts ».

##### *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers de la Société qui sont évalués au coût amorti est considérée équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

##### *Dépréciation des actifs financiers*

À chaque date de clôture, la Société évalue la perte de valeur pour un instrument financier, à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, si le risque de crédit que comporte l'instrument financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante, l'entité évalue la perte de valeur au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Les pertes de valeur, le cas échéant, sont comptabilisées à l'état du résultat global sous la rubrique « Perte de valeur sur instruments financiers ».

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Classement et évaluation des instruments financiers (suite)**

##### *Hierarchie des évaluations à la juste valeur*

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 - Techniques d'évaluation fondées sur des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrées de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 - Techniques d'évaluation fondées sur des données non observables sur le marché.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie se compose de l'encaisse. Les équivalents de trésorerie se composent des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition.

#### **Produits d'intérêts**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'intérêts » selon la méthode du taux d'intérêt effectif, lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant peut être évalué de façon fiable.

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

---

### 4. APPLICATION DE NORMES NOUVELLES OU RÉVISÉES

#### Modification de méthodes comptables

##### *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013*

La norme qui suit a été révisée afin d'intégrer des modifications publiées par l'IASB en décembre 2013 :

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur a été révisée concernant la clarification du fait que l'exception relative aux portefeuilles s'applique à tous les contrats entrant dans le champ d'application d'IAS 39 - Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ou d'IFRS 9 - Instruments financiers, que ces contrats répondent ou non à la définition d'un actif financier ou d'un passif financier.

L'application prospective de la modification d'IFRS 13 n'a entraîné aucune incidence importante sur les résultats individuels ni sur la situation financière individuelle de la Société. Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014.

#### Norme comptable publiée, mais non encore entrée en vigueur

##### *Présentation des états financiers (IAS 1)*

En décembre 2014, l'IASB a publié une modification à la norme IAS 1. La modification, intitulée « Initiative concernant les informations à fournir », apporte des précisions sur les requis de divulgation et de présentation ainsi que sur l'exercice du jugement quant à la pertinence de l'information divulguée. Les modifications apportées ont trait à l'importance relative, à l'ordre des notes, aux sous-totaux, aux méthodes comptables ainsi qu'au degré de ventilation. Les dispositions de cette modification s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2016. L'application anticipée est permise. La direction ne prévoit pas appliquer la modification avant cette date.

### 5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

|  | <b>2016</b>             | <b>2015</b>              |
|--|-------------------------|--------------------------|
| Trésorerie   | 71 047 \$               | 27 180 \$                |
| Acceptations bancaires, portant intérêt aux taux de 0,84 % et 0,8 %, échues en avril et en juin 2015 | <u>-</u>                | <u>848 926</u>           |
|  | <u><b>71 047 \$</b></u> | <u><b>876 106 \$</b></u> |



# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

---

### 6. PLACEMENTS TEMPORAIRES

|   | 2016                | 2015                |
|---|---------------------|---------------------|
| Acceptation bancaire, portant intérêt au taux de 0,8 %, échéant en juillet 2016                         | 2 544 084 \$        | - \$                |
| Obligation, coupon détaché, Banque de Montréal, portant intérêt au taux de 0,99 %, échéant en août 2016 | 3 068 549           | -                   |
| Bon du Trésor du Québec, portant intérêt au taux de 1,05 %, échu en avril 2015                          | -                   | 2 698 839           |
| Obligation, coupon détaché, Province de Québec, portant intérêt au taux de 1,02 %, échu en juin 2015    | -                   | 49 937              |
| Acceptation bancaire, portant intérêt au taux de 0,77 %, échu en août 2015                              | -                   | 1 992 680           |
|   | <u>5 612 633 \$</u> | <u>4 741 456 \$</u> |

### 7. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

|   | 2016                | 2015                |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Desjardins-Innovatech s.e.c.</b>   |                     |                     |
| 11 425 793 parts correspondant à 8,03 % des parts émises aux 31 mars 2016 et 2015 | <u>7 343 780 \$</u> | <u>7 971 414 \$</u> |

### 8. HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrées utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une part importante de données non observables a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux, qui sont décrits à la note 3.

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

### 8. HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière :

|   | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3  | 31 mars<br>2016<br>Total |
|---|----------|----------|-----------|--------------------------|
| <b>Actif financier</b>                          |          |          |           |                          |
| Participation dans une société<br>en commandite | -        | -        | 7 343 780 | 7 343 780 \$             |

|   | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3  | 31 mars<br>2015<br>Total |
|---|----------|----------|-----------|--------------------------|
| <b>Actif financier</b>                          |          |          |           |                          |
| Participation dans une société<br>en commandite | -        | -        | 7 971 414 | 7 971 414 \$             |

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

|   | 31 mars<br>2016  | 31 mars<br>2015     |
|---|------------------|---------------------|
| <b>Solde au début de l'exercice</b>                         | 7 971 414        | 7 647 531 \$        |
| (Moins-value) plus-value réalisée sur les placements        | (3 357)          | 10 236              |
| Variation de la moins-value non réalisée sur les placements | (497 443)        | 538 562             |
| Distribution de capital sur placement                       | (126 834)        | (224 915)           |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>                         | <u>7 343 780</u> | <u>7 971 414 \$</u> |

La juste valeur de la participation dans une société en commandite est évaluée en fonction de la quote-part de l'actif net (évaluée à la juste valeur) qui est détenue par la Société dans la société en commandite.

# SOCIÉTÉ INNOVATECH DU SUD DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

(en dollars canadiens)

---

### 9. CAPITAL-ACTIONS

La Loi sur la Société Innovatech du Sud du Québec a notamment pour objet de permettre à la Société de continuer son existence et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 100 millions de dollars.

#### Autorisé :

1 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune

|                            | 2016                 | 2015                 |
|----------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Émis et payé :</b>      |                      |                      |
| 555 008 actions ordinaires | <u>55 500 800</u> \$ | <u>55 500 800</u> \$ |

Toutes les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

### 10. GESTION DU CAPITAL

La Société gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objectifs spécifiés dans sa loi constitutive.

Aux fins de la gestion du capital, le capital de la Société est constitué des capitaux propres. Au 31 mars 2016, les capitaux propres de la Société ont un solde de 13 025 654 \$ (13 569 488 \$ au 31 mars 2015).

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital formulée par une source externe. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

## 11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est principalement associé aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'engager en raison de l'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit.

Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à un risque de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements temporaires. Ceux-ci sont détenus dans une institution financière de premier ordre et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit qui leur est associé est minime.

### **Risque de marché**

Le risque de marché représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Société gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses produits d'intérêts.

Le taux d'intérêt effectif réalisé sur les placements temporaires et les équivalents de trésorerie durant l'exercice a varié de 0,61 % à 1,05 % (de 0,77 % à 1,05 % en 2015). Les échéances de ces placements étaient de 37 à 345 jours (de 37 à 363 jours en 2015).

La variation des taux d'intérêt de 0,25 % n'aurait aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

**11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est associé à la capacité de la Société à réunir les fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de garantir l'accès à des fonds en temps opportun et de façon optimale.

Les charges à payer et frais courus et les charges à payer à une société sous contrôle commun sont payables dans les 30 jours.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

**12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées selon la même base d'évaluation que si elles n'étaient pas liées, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. À l'exception des transactions divulguées distinctement aux états financiers, la Société n'a conclu aucune opération individuellement ou collectivement significative avec ces parties liées.

En vertu d'une entente de service, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, une entité sous contrôle commun, laquelle produit une reddition de comptes appropriée et facture des honoraires de services administratifs. Cette entente est renouvelable automatiquement chaque année avec une majoration des honoraires de 2 %.